

Profession ? Ingénieur !

N° 022 du 1^{er} trimestre 2017

une publication trimestrielle de l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil

SOMMAIRE

Editorial



Actualités



Activités
& Représentations



Rendez-vous



Mouvements



Disparitions



Nouveaux membres



Le savez-vous ?



Vocabulaire Technique



Ouvrage



Ethique & Déontologie

**8^e rencontre annuelle
des Ingénieurs de Génie Civil**
vendredi 27 & samedi 28 janvier 2017
HOTEL MONT FEBE - YAOUNDE

Directeur de Publication
Kizito NGOA

Rédaction
André Bosco CHEUOUA
Julienne MANGA
Alfred M. FORGWEI
TCHOUPLAOU

Réalisation
DIGIWORKS

Editorial

Par **Kizito NGOA**, Président de l'Ordre



Une volonté d'action

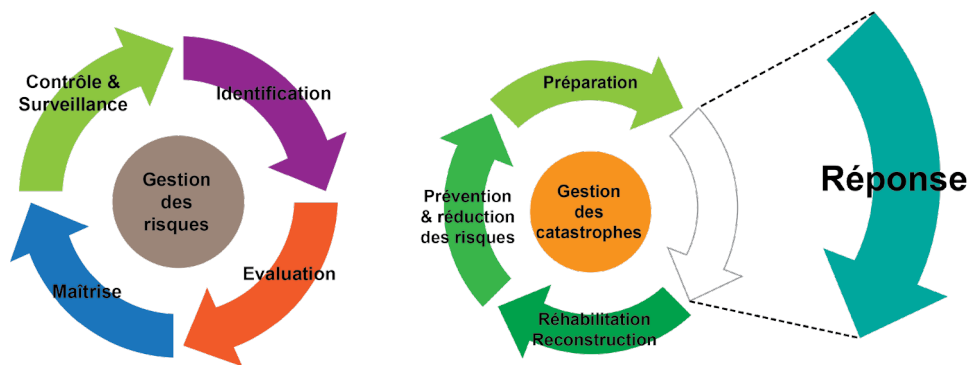
La fin d'un mandat amène inévitablement à dresser un bilan sur les activités réalisées, et, nous livrant à l'exercice, il est encore une fois permis, nous le croyons sincèrement, de se satisfaire du travail abattu. Pour sûr, et comme pour toute œuvre, rien n'est parfait, rien n'est facile. Il y aura toujours des quidams prêts à remettre en cause la moindre de nos actions, la plus petite de nos réalisations. Et il est vrai que demeurent constantes les préoccupations liées aux cotisations des Ingénieurs en service dans l'administration ainsi qu'au nécessaire assainissement du secteur de la construction au Cameroun.

Mais la présence massive des Ingénieurs à nos rencontres annuelles, la reconnaissance par les tiers de notre indispensable présence dans tous les débats de l'heure, et la visibilité de notre Ordre, sont autant d'éléments nous confortant dans le bilan positif que nous voulons dresser aujourd'hui.

Cependant, il convient de reconnaître que certains chantiers engagés n'ont pas encore été réceptionnés. Il en est ainsi de l'implémentation du nouveau règlement intérieur de l'Ordre, de l'évaluation de la formation initiale des Ingénieurs, de l'amélioration du dispositif de formation continue des Ingénieurs, de l'application des textes relatifs à l'exercice en clientèle privée, ...

En fait, les enjeux à venir sont énormes, et s'il n'existe pas une véritable volonté d'action, dénuée de toute arrière-pensée, les Ingénieurs pourraient se retrouver sur le banc des accusés au moment où il faudra apprécier les grandes réalisations sous le prisme de l'émergence de notre pays.

Alors, et quand bien même Chateaubriand écrit dans "Mémoires d'outre-tombe" que « *le ciel fait rarement naître ensemble l'homme qui veut et l'homme qui peut* », nous avons la faiblesse de croire qu'avec le soutien de tous, nous pourrions mener à terme les principaux projets engagés, et ceci, pour le bien de notre profession.



Actualités

► La rupture du trafic routier à MANYAI et l'accident ferroviaire d'ESEKA survenus le 21 octobre 2016 rappellent l'urgente nécessité de commencer l'implémentation d'une politique de gestion des risques de nos infrastructures, laquelle va de pair avec la gestion des situations d'urgence et des crises.

Ainsi, il convient de :

- mieux anticiper et intégrer les risques associés, par exemple, les risques liés au vieillissement des infrastructures, aux changements climatiques et aux processus de prise de décision,
- préparer des actions d'anticipation des urgences : renforcement des capacités d'intervention et planification des interventions en tenant compte de la coordination et de la communication,

- promouvoir une large coordination et coopération avec les différents modes de transport et les organisations sur le terrain par le biais d'une gestion de l'information de crise.

► Le Président de la République a signé le 26 octobre 2016 le décret 426, portant réorganisation de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP). Désormais placée de manière explicite sous une triple tutelle, technique (MINTP), académique (MINESUP) et financière (MINFI), cet établissement de formation comprend deux organes de gestion : le Conseil de Direction (dont un représentant de l'Ordre est membre) et la Direction.

Ce décret était attendu afin de prendre notamment en compte le passage depuis l'année académique 2010/2011 à une formation initiale des Ingénieurs de Génie Civil à Bac+5. Jusqu'à ce nouveau décret, l'ENSTP fonctionnait sur le fondement du décret n° 82/464 du 04 octobre 1982, qui n'était plus adapté sur le plan tant de son organisation, que des cycles de formation.

► Pour l'exercice 2017, le budget du Ministère des Travaux Publics est, au titre des crédits de paiement, de 462 milliards FCFA dont 398 milliards réservés à l'investissement, tandis que celui du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain est de 138 milliards FCFA dont 126 milliards destinés à l'investissement.

► Sur les 15 milliards supplémentaires obtenus dans le cadre du dernier emprunt obligataire de l'Etat du Cameroun, 4 seront débloqués pour financer partiellement les travaux de l'autoroute Lolabé-Kribi.

► Un mouvement de grève a été observé début novembre 2016 par les employés de l'entreprise chinoise CFHEC qui réclamaient de meilleures conditions de travail ainsi qu'une régularisation de leur filiation à la CNPS.

► Les financements pour les complexes sportifs d'Olembé (Yaoundé) et de Japoma (Douala) sont enfin bouclés. Les travaux peuvent donc en principe débuter effectivement, sachant que les demandes de permis de construire ont été transmises aux autorités compétentes.

► Le vieux et non moins célèbre pont d'accès à l'aéroport de Tiko ainsi qu'au quartier Likumba s'est effondré le 05 octobre 2016.

► Dès son premier discours post-élection, Donald TRUMP a fait référence à la construction, signe que le sujet n'est pas neutre pour lui : « *Nous allons reconstruire les ponts, les autoroutes, les hôpitaux, les écoles. Nous allons reconstruire nos infrastructures qui vont devenir les meilleures* ». Son programme électoral prévoit 1.000 milliards de dollars d'investissements dans les infrastructures sur dix ans, grâce à des partenariats public-privé et des investissements privés encouragés par des abattements fiscaux.

► Le géant du BTP brésilien ANDRADE GUTTIERIEZ (qui a une filiale au Cameroun), a reconnu avoir participé à un cartel pour truquer les appels d'offres sur la construction ou rénovation d'au moins cinq stades du Mondial 2014 de football.

Lors de l'attribution du Mondial 2014 au Brésil par la FIFA, l'ex-président brésilien LULA avait promis aux Brésiliens que les stades seraient financés à 100 % par de l'argent privé. Mais faute d'engouement des investisseurs, les pouvoirs publics brésiliens avaient finalement assumé l'intégralité de la facture, aux frais des contribuables.

Les indices de trucage des appels d'offres pour la construction ou rénovation de ces stades sont apparus au détour de la tentaculaire enquête Lava Jato, portant sur les détournements de fonds autour du géant pétrolier public Petrobras, qui éclabousse de plein fouet la classe politique brésilienne et les plus grands groupes de construction du pays.

Mouvements

- Edouard FONKOU (matricule n° 02-0023), nommé Inspecteur n°3 chargé des services au MINTP
- Jean Jules DOMO DJOHOU (matricule n° 14-1558), Benoît Parfait MBOLE MBOLE (matricule n° 03-0634), Léopold AKONO MVONDO (matricule n° 02-0364), KINSA Valentine WIRNGO (matricule n° 02-0145), nommés Inspecteurs n°1, 2, 3 et 4 chargés des questions techniques au MINTP
- Jean Michel MBELLA EBOUMBOU (matricule n° 05-0853), nommé Directeur des Investissements Routiers au MINTP
- SOULEYMANOU GARBATI (matricule n° 15-1800), nommé Directeur des Routes Rurales au MINTP
- Innocent NDILASSI (matricule n° 08-1024), nommé Directeur des Autres Travaux d'Infrastructures au MINTP
- Donnat TAKUETE (matricule n° 02-0234), nommé Directeur des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrages d'Art au MINTP
- Augustin MBAM (matricule n° 02-0209), nommé Directeur des Etudes Techniques des Bâtiments et des Autres Infrastructures au MINTP
- Clémentine NJIKE NGAMY ép. NANA (matricule n° 02-0373), nommé Chef de Division de la Planification, de la Programmation et des Normes au MINTP

Disparitions

- Andrew TAKA MULUH (matricule ONIGC 02-0249), 68 ans, décédé le 07 novembre 2016 à Mutengene des suites de maladie
- Mohamadou LAMINO (matricule ONIGC 02- 0051), décédé le 14 novembre 2016 à Yaoundé
- Michel KAMWA (matricule ONIGC 02-0114), 63 ans, Chef de Mission EGIS Cameroun, décédé le 23 novembre 2016 à Yaoundé des suites de maladie
- Pierre TCHINANG (matricule ONIGC 03- 0614), décédé à Yaoundé

Résolution

Au terme de leurs échanges tenus à Yaoundé le 23 décembre 2016, les Chefs d'Etat de la CEMAC ont souligné l'importance de privilégier les financements concessionnels et favoriser les partenariats publics-privés pour la réalisation des programmes d'infrastructures.

Le savez-vous ?

19 novembre

C'était la journée mondiale des toilettes !!!

E+C

C'est le nom du nouveau label « *Bâtiments à énergie positive & Réduction carbone* »

FACEBOOK

Une agence immobilière a fait visiter un appartement via ce réseau social. On n'arrête pas le progrès...

Activités & Représentations

► Lors de la 46^e session du Conseil de l'Ordre tenue à Yaoundé le 27 décembre 2016, il a été retenu que le rapport sur l'évaluation des établissements de formation des Ingénieurs de Génie Civil sera publié au courant du premier trimestre 2017, avec des recommandations fortes à l'endroit des pouvoirs publics et des propositions concrètes pour gérer les admissions au sein de l'Ordre des diplômés de certaines institutions.

Par ailleurs, les membres du Conseil ont, à une très large majorité, apporté leur soutien à l'Ingénieur Kizito NGOA pour continuer à présider aux destinées de l'Ordre au cours d'un prochain mandat.

► Pour les élections à venir des Membres du Conseil de l'Ordre et du Commissaire aux Comptes, à la date du 28 décembre 2016, date limite de dépôts des dossiers, avaient été enregistrées au Secrétariat Général et constatées par un Huissier de Justice les candidatures suivantes :

- pour l'élection au Conseil de l'Ordre, une liste conduite par l'Ingénieur K. NGOA
- pour l'élection au Conseil de l'Ordre, une liste conduite par l'Ingénieur J.E. NGUINDJEL
- pour l'élection au poste de Commissaire aux Comptes, la candidature de l'Ingénieur J. NDJOCK

L'analyse des dossiers reçus a mis en évidence que le dossier de candidature de l'Ingénieur NGUINDJEL ne comportait pas les lettres d'engagement des colistiers dûment signées par la tête de liste, comme exigé par les textes en vigueur.

Au vu de ce qui précède, la liste conduite par l'ingénieur NGUINDJEL a été déclarée irrecevable pour le scrutin du 28 janvier 2017.

Ont donc été reçues comme candidatures pour le double scrutin du 28 janvier 2017, les liste et nom suivants :

- pour l'élection au Conseil de l'Ordre, la liste conduite par l'Ingénieur Kizito NGOA (02-0008)
- pour l'élection au poste de Commissaire aux Comptes, la candidature de l'Ingénieur Joseph NDJOCK (05-0788)

► Des représentants de l'Ordre ont pris part récemment à diverses réunions ou manifestations :

- Atelier national de validation du rapport diagnostic du territoire - élaboration du schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire, SNADDT (MINEPAT)
- Atelier national de validation du plan stratégique de développement des Partenariats Publics Privés au Cameroun, PLANSDEV-PPP (CARPA)
- Lancement des conférences de programmation des marchés publics de l'exercice 2017 (MINMAP)
- 1^{ère} session de la commission de suivi et recette technique de l'étude d'élaboration d'une stratégie d'amélioration des bidonvilles au Cameroun, phases 2 et 3 (MINHDU)
- Atelier de vulgarisation du Guide Technique à l'Usage des Intervenants dans le cadre des marchés financés par le Fonds Routier
- Comité de pilotage relatif à l'élaboration des Plans d'Occupation des Sols (POS) des villes de Bangangté et Ebolowa
- Atelier de lancement du projet « appui à l'implication des artisans de la seconde transformation du bois dans le processus FLEGT et l'organisation du marché intérieur du bois au Cameroun » (FECAPROBOIS)
- 280^e session de la Commission de Constatation des Prix (MINCOMMERCE)

Les actes, documents de travail et comptes rendus relatifs à ces réunions sont consultables au siège de l'Ordre. Tous les commentaires sont bienvenus pour étoffer les prises de position de l'Ordre au cours de ces réunions.

Rendez-vous



- **TIS ROMA 2017** - INTERNATIONAL CONGRESS ON TRANSPORT INFRASTRUCTURE AND SYSTEMS
April 10-12, 2017, Roma (Italia)



- **ONIGC** - 9^e Journée Technique du génie civil : vendredi 27 janvier 2017, HOTEL MONT FEBE à Yaoundé

Le thème de la journée technique (qui permettra aux participants d'obtenir des crédits horaires de développement professionnel) est « **Les risques dans le BTP** ». Les communications retenues sont les suivantes :

- QU'EST-CE QU'UN RISQUE ? par l'Ingénieur Gilbert NANA
- LES RISQUES DANS LE GENIE CIVIL : DE LA CONCEPTION A L'EXECUTION DES OUVRAGES, par l'Ingénieur Dieudonné EKOUTA
- LA QUESTION DE LA RESPONSABILITE par l'Ingénieur Jean Claude FEZEU
- LE REGARD DE LA SOCIETE CIVILE par Monsieur Jean Marie TSALA MESSINGA
- LA CINDYNIQUE APPLIQUEE AUX CONSTRUCTIONS par l'Ingénieur Constantin MEDOU MEDOU
- LA PREVENTION COMME STRATEGIE DE TRAITEMENT DES RISQUES DANS LE BTP par l'Ingénieur Tatiana Sylviane TANKEU NDANGA

- **ONIGC** - 19^e Assemblée Générale de l'Ordre : samedi 28 janvier 2017, HOTEL MONT FEBE à Yaoundé



Nouveaux membres

Ci-après la liste des IGC nouvellement inscrits au Tableau de l'Ordre (matricule, nom & prénom)

16-1968	NIE NOUMSI Thierry Constant
16-1969	NGUEDIA JEUGUE Richard
16-1970	UM BIEND Laurent Olivier
16-1971	AKUYNI Mirabelle MBIYDZELA
16-1972	MIYO TCHATCHOUANG Franck Arnaud
16-1973	NGUEFACK DONGUE Merlin Polycarpe
16-1974	NDEMESEH FONGANG Remanus
16-1975	SOH FOTSING GUITCHECHE Cauchy
16-1976	FINKE NYA Fabrice
16-1977	TCHETGNIA SAAH Marcel Blaise
16-1978	KENFACK Louis Patrick
16-1979	NKOLO NGAH Serge
16-1980	FOZAO FIELEFAC NZOTA
16-1981	RANDYCASE BANJI LONGCHI
16-1982	BIEM Jean Sylvain
16-1983	BESONG Emmanuel AYUK
16-1984	OUSMANOU YOUNGOUA
16-1985	TCHAMADJUI NGUEMALEU Guy Joseph
17-1986	NGUETSA ZEBAZE Guy Merlin
17-1987	TAKOUTSING Roméo Hervé
17-1988	KATI Louis Emmanuel MBANUI
17-1989	DIEUMEGNI Victor DJOMO

C'est quoi ?



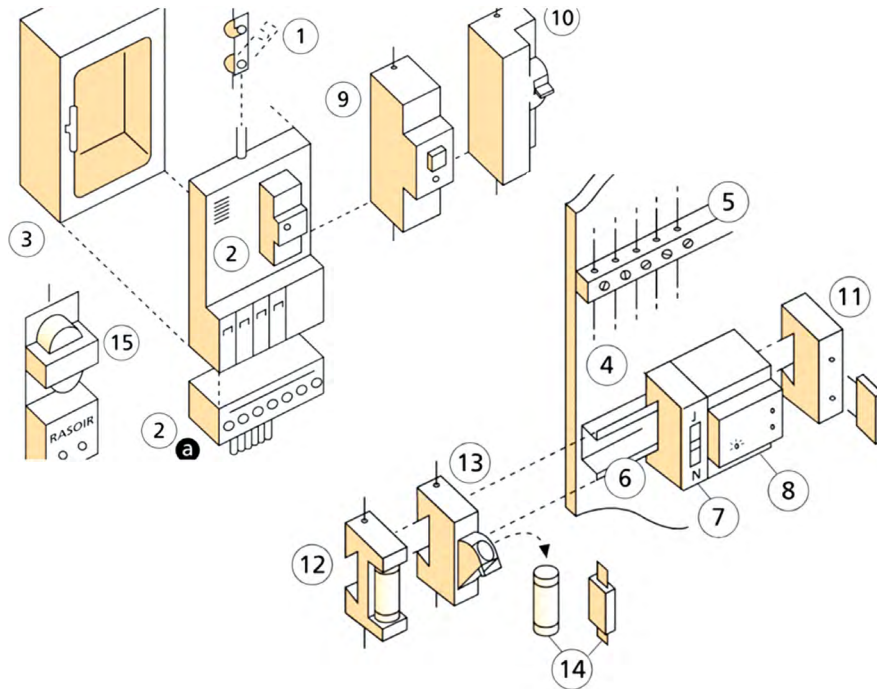
En France (Orne), le premier chantier d'application d'envergure de la « route solaire » vient de prendre fin. Ce sont 2.800 m² de dalles photovoltaïques Wattway, mises au point par Colas, qui recouvrent la chaussée sur 1km de long. Objectif du projet : évaluer grandeur nature le comportement et le potentiel réel de production d'électricité de ces dalles dont l'intérêt reste à confirmer au regard de leur coût actuel.

1^{er} janvier 2017, début de la nouvelle période de référence pour la formation continue des Ingénieurs de Génie Civil

28 février 2017, fin de validité des cachets de l'Ingénieur 2016

Vocabulaire technique

Appareillage électrique de branchement et de protection
Service and protective electrical equipment



- | | |
|--|--|
| 1. barrette de sectionnement (<i>disconnect strip</i>) | 9. disjoncteur (<i>breaker</i>) |
| 2. bloc de commande et de répartition (<i>control unit and distribution</i>) | 10. disjoncteur différentiel (<i>GFCI</i>) |
| 3. armoire (<i>wardrobe</i>) | 11. parafoudre (<i>surge</i>) |
| 4. tableau de protection (<i>protection panel</i>) | 12. coupe-circuit (<i>circuit breaker</i>) |
| 5. borne (<i>terminal</i>) | 13. coupe-circuit sectionnable (<i>circuit breaker disconnect</i>) |
| 6. rail DIN (<i>DIN rail</i>) | 14. fusible à cartouche (<i>cartridge fuse</i>) |
| 7. contacteur jour / nuit (<i>switch day/night</i>) | 15. transformateur de séparation (<i>isolating transformer</i>) |
| 8. contacteur de délestage (<i>shedding contactor</i>) | |

Ethique & Déontologie

Extraits du Code de Déontologie de la profession d'INGENIEUR DE GENIE CIVIL

ARTICLE 3 - Dans l'exécution de sa mission, l'Ingénieur de Génie Civil en clientèle privée est tenu de souscrire une assurance contre toutes les conséquences pécuniaires de sa responsabilité professionnelle.

ARTICLE 6 - L'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil entend développer et promouvoir parmi ses membres un cadre d'éthique professionnelle, de bonne moralité, d'efficacité, d'excellence, de complémentarité et de bonne collaboration.

A ce titre, il est demandé à chaque Ingénieur de Génie Civil de :

- Communiquer un rapport annuel de ses activités professionnelles au Conseil de l'Ordre ;
- Se soumettre aux principes de la saine concurrence en appliquant en cas de consultation les barèmes minima des honoraires fixés par l'Ordre ;
- Assurer l'assistance technique des confrères dans les domaines de ses compétences scientifiques et professionnelles, sur leurs demandes ou avec la coordination du Conseil de l'Ordre ;
- Parrainer et appuyer la formation professionnelle des Jeunes Ingénieurs sortant des écoles de formation et aider à leur insertion ;
- Procéder au maximum tous les deux ans, à une remise à niveau par la formation continue de courte durée, les séminaires, les publications, et les conférences scientifiques organisées ou reconnues par l'Ordre.

De plus, s'il est appelé à remplacer un confrère défaillant ou dont le client vient de se séparer, il doit prévenir ce confrère et en informer l'Ordre. Si le confrère est décédé, il est tenu de sauvegarder les intérêts de ayants droit du défunt pour toutes les opérations déjà engagées et qu'il est appelé à poursuivre dans la mesure où ils ne sont contraires aux intérêts de son client.

ARTICLE 14 - Pour préserver son indépendance, il est interdit à l'Ingénieur de Génie Civil de recevoir des avantages en argent ou en nature, des entrepreneurs ou des fournisseurs, autres que son employeur ou son client.

Ouvrage

à consulter au Centre de Ressources Documentaires de l'Ordre



Acceptation sociale des risques et leur perception

(CT Exploitation routière - Association Mondiale de la Route, 123 pages, 2013)

Ce rapport présente en premier lieu les facteurs influençant la perception des risques par le grand public : le potentiel catastrophique, le degré de compréhension du domaine concerné, la confiance envers les institutions, l'attention médiatique et l'impact sur les enfants.

Il aborde ensuite les catégories clés pour la perception des risques : celles liées à la route, celles concernant les usagers avec les critères d'âge, de genre, de profession, d'expérience de conduite et enfin les types d'usager : conducteur, motocycliste, cycliste ou piéton.

Outre l'impact médiatique des événements majeurs sur le grand public, un autre facteur important pour la perception du risque est la culture. Ainsi il est démontré que les attitudes à l'égard du risque dépendent largement des caractéristiques socio-culturelles nationales.

Parmi les recommandations listées figure la nécessité d'une communication pro-active des autorités routières vers les usagers afin de créer un climat de confiance.

Consultez le nouveau Règlement Intérieur de l'Ordre sur www.onigc.cm

Contacts

Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil
Montée Elig Essono - B.P. 20822 Yaoundé
Tél / Fax : +237 222 21 42 58
Cell : +237 677 66 10 66 / 655 01 02 03
E-mail : onigc.infos@gmail.com
Site web : www.onigc.cm